Compte rendu de la réunion du 24 10 2026

Présents : DUMONT S. - HATTET JP. – LUGUERNE Y. – MONTFORT L. - RAYNAL S. – ROIDE G

Excusé :. - Absent : TULOUP W invité : L. DELHOMMEAU

Points traités selon l'ordre du jour :

ÉVALUATION DE MODÈLES EN COURS DE CONSTRUCTION

Les championnats de France NS & C souhaitent accueillir un maximum de participants lors de ces occasions de rencontres, d'apprentissage, de formations … dans une ambiance festive et constructive.

Avec cet esprit, quelques modélistes inscrivent aux championnats des navires en cours de construction dans des classes NS (= toutes classes FA*x* – FB*x* – F6 – F7 – F-NSS*x*, hors F4A).

Cette dérogation au règlement NS Naviga est spécifique aux concours en France.

Cette dérogation au règlement NS - NAVIGA **est maintenue** jusqu'à nouvel ordre**.**

Ces modèles ne pourront pas s'inscrire 2 fois de suite sans avancées significatives de leur construction.

NB : Les juges en charge des évaluations de ces modèles devront prendre en compte l'ampleur du «reste à construire», impactant ainsi le critère de notation «Étendue des Travaux» noté sur 50 points. Les 3 autres critères ne sont pas impactés. Votes : 6/6

CHAMPIONNAT DE FRANCE NS & C 2027 : SITUATION

Suite à l'annonce lancée mis septembre afin de trouver un club organisateur du championnat de France 2027, quelques retour ou échanges de clubs expliquant leurs difficultés à s'engager.

Nous regrettons la faible quantité de contacts plus encore que la probable suppression du C.Fr. 2027.

A cette difficulté s'ajoute un nombre trop faible de «juges accrédités et disponibles» pour réaliser les «Évaluation» des modèles dans de bonnes conditions (de 60 à 80 modèles, à raison de 20mn chacun, par une commission de 3 juges).

RÈGLEMENT NAVIGA-NS : EN COURS DE RÉVISION

Une mise à jour de ce règlement nous a été soumise en juin pour avis : nombreux éclaircissements de détails. Nous avons proposé quelques aménagements et/ou corrections : pas de retour à ce jour. **JPH**

Application prévue : 01 Janvier 2027 *(version française prête, sous réserve de nouvelles modifications).*

RÈGLEMENT FINANCIER : RÉVISION DU REMBOURSEMENT DES JUGES ACCRÉDITÉS

Après 3 séances (~5h en visio), les représentant des commissions concernées (les finances, les 4 sections techniques, la commission juges, le président intérimaire FFMN et le président FFM), les échanges ont construit un **principe de remboursement homogène** applicable à tous les juges des sections techniques.

La mise à jour du règlement financier et les outils support sont en cours de finalisation.

Des informations et formations seront accessibles à tous après validation définitive du règlement financier.

COM TECH NS & C : FONCTIONNEMENT

Des membres de la ComTech ainsi que des modélistes volontaires commenceront à se former aux outils utilisés actuellement par les 2 Commissions = préparer la succession au-delà de 2027. **JPH**